

AGIR ENSEMBLE POUR REQUALIFIER LES SALARIÉS DES SECTEURS EN MUTATION

C'EST
JUSTE!



VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE AU CONTACT
DE SALARIÉS DANS UN SECTEUR CONCERNÉ
PAR LA DÉCARBONATION ?

*Le Fonds de Transition Juste (FTJ) soutient le
parcours des salariés vers un avenir plus responsable !*

Entreprises, vous avez un rôle à jouer !

La transition écologique transforme nos modèles. Certains secteurs s'adaptent, d'autres s'essouffent. Pour que personne ne reste sur le bord du chemin, Transitions Pro agit avec le Fonds de Transition Juste pour :

- **Atténuer l'impact social de la décarbonation,**
- **Sécuriser les parcours des salariés,**
- **Favoriser les reconversions vers des métiers d'avenir et plus verts.**

Votre entreprise évolue dans un secteur en pleine mutation ?

Vous travaillez avec des sous-traitants ou fournisseurs concernés par des restructurations liées à la transition écologique ?

Vous êtes un acteur clé de la transition !

Ensemble, transformons les mutations en opportunités

Grâce au Projet de Transition Professionnelle, les salariés peuvent se former et rebondir vers des secteurs porteurs et moins polluants.

Pour réussir ce défi, nous avons besoin de vous : entreprises et branches, aidez-nous à relayer cette opportunité auprès des salariés concernés.

Accompagner les transitions professionnelles vers des métiers plus verts : une priorité pour l'avenir. Et vous, prêts à relever le défi ?

Transitions Pro Grand Est, en lien avec les acteurs territoriaux, joue un rôle clé dans la décarbonation du territoire en finançant des reconversions professionnelles grâce au **Fonds de Transition Juste**.

Ce fonds européen offre des opportunités de reconversion professionnelle aux travailleurs impactés par les mutations liées à la transition écologique.

Il soutient les régions les plus industrielles et émettrices de CO₂, dont le Grand Est, pour faciliter l'adaptation des compétences et assurer une transition vers des métiers durables.

Le Fonds de Transition Juste est un fonds européen visant à accompagner la transition énergétique et industrielle des territoires concernés par de fortes émissions de CO₂, afin d'atteindre l'objectif européen de neutralité carbone en 2050.

C'EST JUSTE !

Le Projet de Transition Professionnelle : un levier concret pour accompagner les reconversions vers des métiers plus responsables

À QUOI SERT LE PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE ?

Il permet à tout salarié de suivre, à son initiative, une formation certifiante, en vue de changer de métier. La formation est financée et le salaire est maintenu pendant toute la durée du parcours de reconversion professionnelle.

QUI PEUT PRÉTENDRE AU PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE DU FONDS DE TRANSITION JUSTE ?

Les salariés du secteur privé en CDI, CDD, intérim, sous condition d'ancienneté souhaitant se réorienter vers des métiers moins polluants.

→ **présents sur des sites industriels en Meurthe-et-Moselle, Moselle ou Haut-Rhin**, sur 27 EPCI (Établissement public de coopération intercommunale).

→ **dans des secteurs en mutation** comme la métallurgie, l'industrie chimique, la fabrication de produits minéraux non métalliques, ou la production d'énergie fossile.

→ **en poste dans des entreprises sous-traitantes ou fournisseuses** situées dans les zones d'emploi de ces 3 départements. Le périmètre géographique du dispositif peut être élargi aux zones d'emploi englobant les territoires relevant du Fonds de Transition Juste.

VERS QUI ORIENTER LES SALARIÉS ?

→ **Vers Transitions Pro Grand Est** pour confirmer leur éligibilité, créer leur dossier de demande de financement, les aider dans sa complétude et optimiser leur parcours de formation.

→ **Vers un conseiller en évolution professionnelle** (CEP) pour les aider à concevoir leur projet, choisir le métier visé et établir un plan d'action.

Ces deux services proposés par l'État sont gratuits, confidentiels et personnalisés.

Vous êtes un acteur de première ligne pour informer et accompagner les salariés à se projeter vers des métiers plus durables !

C'EST JUSTE !

**Informez et accompagnez
les salariés qui souhaitent
changer de métier en se formant
à un métier durable !**

**C'EST
JUSTE !**

formation prise en charge
+
salaire maintenu
**avec le Projet de
Transition Professionnelle**

**transitionspro-grandest.fr/cest-juste
03 26 03 10 10**